

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA DEFENSE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF DEFENCE

Yaoundé, le

**18 SEPT 2025**

N° **007868** /CRP/MINDEF/01

## COMMUNIQUE

### LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DE LA DEFENSE

COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance des jeunes Camerounais des deux sexes, désireux de faire carrière dans les Forces de Défense, qu'un concours pour le recrutement de **700 Elèves Sous-Officiers des Armées option Service Général** et **40 Elèves Sous-Officiers des Armées option Santé Militaire**, ainsi qu'un recrutement ordinaire de **5330 Soldats et Matelots de 2<sup>ème</sup> Classe** sont ouverts dans les **Chefs-lieux des 10 Régions administratives** du Cameroun. Les conditions à remplir sont les suivantes :

#### I- CONDITIONS GENERALES DE CANDIDATURE

- Être de nationalité camerounaise ;
- n'avoir jamais été condamné ;
- être célibataire sans enfant à charge ;
- être de bonne moralité ;
- être apte à satisfaire aux épreuves sportives, intellectuelles et médicales prescrites ;
- avoir une taille minimale de 1,66 mètre pour les garçons et de 1,60 mètre pour les filles.

#### II- CONDITIONS SPECIFIQUES DE CANDIDATURE POUR LES ELEVES SOUS-OFFICIERS DES ARMEES OPTION SERVICE GENERAL

- Être âgé de 18 ans au moins au 31 décembre 2025 et 23 ans au plus au 31 décembre 2025 (**c'est-à-dire être né entre le 31 décembre 2007 pour les plus jeunes et le 31 décembre 2002 pour les plus âgés**) ;
- être titulaire du Probatoire ou du GCE/AL obtenu en au moins 02 (deux) matières excepté la religion ou d'un diplôme équivalent. Toutefois, à défaut du GCE/AL, le GCE/OL obtenu en 06 (six) matières excepté la religion est accepté.

### **III- CONDITIONS SPECIFIQUES DE CANDIDATURE POUR LES ELEVES SOUS-OFFICIERS DES ARMEES OPTION SANTE MILITAIRE**

- Être âgé de 18 ans au moins au 31 décembre 2025 et 28 ans au plus au 31 décembre 2025 (**c'est-à-dire être né entre le 31 décembre 2007 pour les plus jeunes et le 31 décembre 1997 pour les plus âgés**) ;
- être titulaire du Probatoire ou du GCE/AL obtenu en au moins 02 (deux) matières excepté la religion ou d'un diplôme équivalent . Toutefois, à défaut du GCE/AL, le GCE/OL obtenu en 06 (six) matières excepté la religion est accepté ;
- être titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier ou du diplôme de Technicien Médico-Sanitaire, ou d'un diplôme équivalent issu d'un établissement de formation agréé.

**Les diplômes en psychologie, psychiatrie, réanimation, stomatologie, radiologie, cardiologie, kinésithérapie, orl, virologie, bactériologie, parasitologie, immunologie, microbiologie générale, science médicale, soins accoucheurs ou le diplôme de Sage-femme constituent un atout supplémentaire pour les candidats qui en sont titulaires.**

### **IV- CONDITIONS SPECIFIQUES DE CANDIDATURE POUR LES SOLDATS ET MATELOTS DE 2<sup>EME</sup> CLASSE**

- Être âgé de 18 ans au moins au 31 décembre 2025 et 23 ans au plus au 31 décembre 2025 (**c'est-à-dire être né entre le 31 décembre 2007 pour les plus jeunes et le 31 décembre 2002 pour les plus âgés**) ;
- être titulaire du BEPC, ou du CAP, ou du GCE/OL obtenu en 04 (quatre) matières excepté la religion ou d'un diplôme équivalent.

#### **COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- 01 demande manuscrite timbrée à **1500 francs CFA**, signée du candidat et adressée à Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence chargé de la Défense ;
- 01 copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de 03 (trois) mois ;
- 01 copie certifiée conforme du diplôme exigé ou des 02 (deux) diplômes pour l'option Santé Militaire ;
- 01 attestation de présentation de l'original du diplôme exigé ou des 02 (deux) diplômes pour l'option Santé Militaire ;
- 01 curriculum vitae signé du candidat ;
- 01 fiche de renseignements dûment remplie ;
- 04 photos 4x4 en couleur et sans coiffure ;
- 01 certificat de nationalité délivré par les services compétents ;
- 01 extrait du casier judiciaire, bulletin n°3 datant de moins de 03 mois délivré par une autorité compétente ;
- 01 certificat de célibat ;
- 01 enveloppe timbrée à 1500 francs CFA à l'adresse du candidat.

Les candidats verseront contre reçu auprès du Chef du Bureau Administratif et Financier du Secteur Militaire du centre de dépôt des dossiers, une somme de

**10 000F** (dix mille francs) **CFA** pour les candidats au recrutement ordinaire des Soldats et Matelots de 2<sup>ème</sup> Classe et de **15 000F** (quinze mille francs) **CFA** pour les candidats aux concours des Elèves Sous-Officiers des Armées option Service Général et option Santé Militaire, représentant les frais de concours.

**Toutefois, pour tous ces 03 (trois) Spécialités, il est fortement recommandé à chaque candidat d'introduire dans son dossier, la photocopie légalisée de son diplôme le plus élevé, avec une copie certifiée conforme de la pièce justificative de la qualification technique détenue le cas échéant.**

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils ne devront pas contracter un mariage avant 03 (trois) ans de service révolus.

Les candidats devront être en mesure, en cas de besoin, de présenter devant les commissions compétentes, les diplômes authentiques, sous peine de rejet de leurs dossiers.

Les dossiers complets de candidature seront reçus dans les Postes de Commandement des Secteurs Militaires des lieux de résidence des candidats, au plus tard le **vendredi 28 novembre 2025 à 15h30**, délai de rigueur. /-

Le Ministre Délégué à la Présidence  
chargé de la Défense



**BETI ASSOMO Joseph**